

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Traitement des ressources et vulnérabilités des espaces et territoires
- Réponse aux enjeux actuels du changement global (climatique et usages) sur les modalités d'aménagement des territoires, d'organisation des déplacements (transports) et de gestion intégrée des ressources et patrimoines naturels
- Etablissement de diagnostics sur les ressources naturelles, patrimoniales et sur les organisations territoriales pour répondre aux enjeux environnementaux et socio-économiques actuels et à venir
- Formalisation de scénarii de développement durable et d'aménagement raisonné
- Conduite de projets en appui avec les collectivités territoriales de développement touristique et de valorisation patrimoniale
- Conception de schémas directeurs d'aménagement, de déplacements et de remédiation environnementale (eau, ressources naturelles, énergie).

2. Référentiel de compétences

- Identifier, comprendre, analyser les enjeux actuels et à venir des espaces et territoires liés aux changements d'usages, de pratiques et du climat.
- Réaliser des diagnostics débouchant sur des projets de développement, d'aménagement, de déplacement (transport) et de valorisation patrimoniale des territoires
- Caractériser les effets du changement global sur les ressources naturelles (eau, forêt, biodiversité), les aléas naturels et les vulnérabilités territoriales pour poser les modes de gestion intégrée des risques, des activités touristiques et de l'énergie
- Mobiliser les approches multiscalaires et interdisciplinaires dans la définition de modes intégrés d'aménagement du territoire, de mobilités des personnes et de gestion des ressources.
- Mobiliser les outils d'acquisition de données sur le terrain (topographie, cartographie, météorologie, enquête, entretien...), de traitement des informations (statistique, système d'information géographique, modélisation spatiale...) et de communication des résultats (rapports, représentation graphique...).

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MASTER – "GEOGRAPHIE"

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.